

## Inscriptions

### Inscriptions aux UE et à la Licence droit appliqué à l'entreprise

L'inscription se fait **en ligne**, [ici](#).

Conditions pour s'inscrire aux UE

**Aucune condition** n'est requise pour s'inscrire aux UE à l'exception des UE de Master 2 et des UE DRT214 et DRS208 pour lesquelles un agrément doit être demandé aux responsables des UE.

Conditions pour s'inscrire à la Licence

**Inscription en première année de Licence**

Afin de pouvoir s'inscrire, il est nécessaire d'avoir le Bac ou un équivalent.

**Inscription en troisième année de Licence**

Pour s'inscrire directement en troisième année de Licence, il faut:

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau 5 enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente
- soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES)

### Candidature et Inscription en Master droit de l'entreprise

Les candidatures en Master 1 et 2 sont ouvertes du **1er avril au 13 octobre 2024**.

[Je candidate en Master 1](#)

[Je candidate en Master 2](#)

Si vous êtes accepté en **Master 1**, votre inscription se fera **en ligne**, [ici](#).

Si vous êtes accepté en **Master 2**, votre inscription se fera par le **service dédié** et vous serez invité à venir régler vos frais d'inscription par le bureau processus de diplomation.

Conditions pour s'inscrire au Master

Pour pouvoir s'inscrire en Master 1 et 2, il faut avoir déposé un dossier de candidature entre le 1er avril et le 13 octobre et avoir reçu un avis favorable du jury.

Le **Master I** droit de l'entreprise est ouvert:

aux titulaires d'un diplôme Bac+3 (licence Cnam ou licence universitaire, ou diplôme de niveau II dans un domaine compatible avec la spécialité du master)  
aux détenteurs du diplôme d'établissement Cnam (DIE06) « responsable juridique »  
par la validation des acquis de l'expérience (VAE VAPP) ou la validation des études supérieures (VES).

Le **Master 2** droit de l'entreprise est ouvert:

aux personnes titulaires d'un Bac+4, M1 ou diplôme équivalent ; admission sur dossier de candidature et entretien  
par la validation des acquis de l'expérience (VAE VAPP) ou validation des études supérieures (VES)

Une **expérience professionnelle de 12 mois** dans le domaine du droit des affaires, de la fiscalité ou du droit social (y compris ressources humaines et droit syndical) est requise pour l'inscription au diplôme.

## Inscription en Doctorat

Il est nécessaire d'avoir trouvé un directeur ou une directrice de thèse.

L'inscription se fait sur **Adum** ([www.adum.fr](http://www.adum.fr)).

[Plus de détails](#)

Conditions pour s'inscrire en Doctorat

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.



Pour les inscriptions en Régions, vous devez consulter les sites internet des CCR.

**Validation des acquis**

Quelles sont les conditions de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES)?

➔ [à lire sur vae.cnam.fr](http://vae.cnam.fr)



## Contacts

Yasmina Nabbach

+ 33 (1) [58 80 87 93](tel:33158808793)

Roza Ait Medri

+ 33 (1) [40 27 25 56](tel:33140272556)

[par\\_cnam.droit@Lecnam.net](mailto:par_cnam.droit@Lecnam.net)

<https://droit.cnam.fr/inscriptions-128067.kjsp?RH=DRA-Hor-S2>